

La Voie de l'Avenir



Lettre aux actionnaires
de Groupe Eurotunnel SA



Assemblée générale, le 27 juin 2008

Chers actionnaires,

Selon l'expression bien connue, le succès appelle le succès. Nous venons de le vérifier une fois de plus avec le formidable résultat de la récente augmentation de capital ayant permis le remboursement anticipé en espèces du solde des ORA II.

Le placement public a permis de lever à lui seul 641 Millions d'euros¹ par l'exercice de 70 % des Bons de Souscription d'Actions (BSA) attribués gratuitement aux actionnaires, un niveau bien supérieur à nos attentes. Les actionnaires ont donc clairement montré leur confiance dans l'avenir de l'entreprise et ses capacités de développements futurs. Je les en remercie.

Le placement privé réservé aux seuls investisseurs qualifiés, des 31 367 392 actions nouvelles correspondant aux BSA non exercés, a ensuite été souscrit en quelques heures, démontrant l'excellent accueil de l'opération par les milieux financiers.

Ces dernières semaines, j'ai personnellement rencontré environ 150 structures d'investissement de toutes natures (fonds souverain, assurances ou fonds de pension, gestionnaires d'actifs, hedge funds, ...) pour leur faire connaître, et pour certains redécouvrir, les atouts et les perspectives du Groupe. J'ai été heureux de constater que **110 investisseurs**, tous de très grande qualité, ont finalement participé à ce placement. Il ne m'est pas possible de vous donner leurs identités, mais sachez qu'environ 60 % du placement privé a été souscrit par des investisseurs basés au Royaume-Uni, 30 % par des structures françaises, qui signent là leur retour sur ce dossier, et le reste en provenance de divers pays (Italie, Suisse, Suède, Moyen Orient, ...).

En pleine crise des marchés, Groupe Eurotunnel a réussi à se constituer une structure de capital saine, simplifiée, conforme à nos vœux : un large actionnariat individuel au coté d'investisseurs à long terme.

Fin juillet, la première tranche d'ORA I sera convertie. Elle ne devrait pas modifier sensiblement les grands équilibres qui viennent d'apparaître. **La capitalisation boursière** de Groupe Eurotunnel s'élèvera alors, sur la base d'un cours à 11 euros par exemple, à plus de 2 Milliards d'euros. Un niveau respectable qui nous repositionne au mieux !

De plus, **les actionnaires viennent de recevoir**, en nature ou en espèces selon leur choix, environ 130 M€ de valeur, correspondant aux BSA qui leur ont été remis pour cette augmentation de capital. Pour être complet, il faudrait aussi tenir compte des Bons de Souscription d'Actions que vous avez reçus en 2007, lors de l'offre publique d'échange (et qui n'étaient pas concernés par cette opération) car ils ont les plus grandes chances d'être exercés en 2011. A cela il faut aussi ajouter les ORA que vous aviez la possibilité de souscrire lors de cette offre.

C'est cela, le nouvel Eurotunnel ! Un Groupe qui se soucie pleinement de ses actionnaires.

Les perspectives en terme d'activités sont toujours bien orientées. Nos compétiteurs, ou ceux d'Eurostar, c'est-à-dire les ferries et les compagnies aériennes, subissent des surcoûts d'exploitation dûs au prix du fuel, qu'ils vont inévitablement répercuter sur leurs tarifs (certains l'ont déjà annoncé).

C'est donc aussi sur ce terrain-là que nous avons un avantage concurrentiel évident puisque nous utilisons essentiellement de l'électricité. Nous confortons ainsi notre position de mode de transport le plus respectueux de l'environnement pour traverser la Manche.

Notre prochain rendez-vous est l'AG du 27 juin 2008 à Calais sur première convocation. L'ordre du jour est traditionnel, avec un point particulier : la ratification (voir encadré au verso) des 4 administrateurs proposés par ENHC, la structure qui regroupe les détenteurs d'origine des ORA. Le Conseil a souhaité, après avoir bien sûr obtenu confirmation que cette disposition du Plan de sauvegarde était toujours d'actualité après le remboursement total des ORA II, vous soumettre cette ratification pour se retrouver au complet. Ceci est nécessaire, notamment si nous avons à décider d'importants investissements dans le futur.

Nous sommes désormais totalement en ordre de marche, bien déterminés à maintenir nos performances au meilleur niveau, et à créer de la valeur pour vous actionnaires.

Nous savons, grâce à un questionnaire adressé à 50 000 d'entre vous, et dont le taux de retour élevé a montré encore une fois l'intérêt et tout l'attachement que vous portez à notre société, que c'est ce que vous attendez le plus dans l'avenir (voir encadré au verso).

Si vous ne pouvez vous rendre physiquement à l'Assemblée générale, surtout n'oubliez pas de retourner à votre banque le plus rapidement possible et de préférence avant le 20 juin, votre formulaire de pouvoir ou de vote par correspondance (attention aux délais postaux). Il serait vraiment dommage que nous n'ayons pas le quorum le 27 juin prochain, et que nous soyons donc obligés d'engager les dépenses inutiles d'une nouvelle convocation.

Car c'est bien ensemble que nous pourrons continuer à progresser. Encore merci pour votre attachement à Groupe Eurotunnel.

Très fidèlement,

Jacques Gounon,
Président-Directeur général

¹ Montant arrondi.

Comment participer à l'Assemblée générale de Groupe Eurotunnel du 27 juin 2008

L' Assemblée générale ordinaire de Groupe Eurotunnel SA se tiendra à Calais le vendredi 27 juin 2008 à 14 h 45 au complexe Calypso, rue Martin du Gard à Calais. Tous les intermédiaires financiers ont été préalablement avisés. Ils doivent être à même de répondre à toutes vos questions sur votre participation à cette Assemblée.

Vous allez recevoir de la part de votre intermédiaire financier le dossier de convocation, le formulaire de pouvoir ou de vote par correspondance et une enveloppe T.

Dans le dossier de convocation, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les résolutions proposées par le Conseil. Si vous ne pouvez assister à cette Assemblée, il faut remplir et signer le formulaire de pouvoir ou de vote par correspondance et le remettre le plus vite possible et de préférence **avant le 20 juin à votre banque, faute de quoi votre vote risquerait de ne pas être pris en compte.** Si vous n'aviez pas reçu cette enveloppe au plus tard le 15 juin 2008, n'attendez pas et faites en la demande à votre gestionnaire de compte.

■ **Si vous êtes actionnaire au nominatif pur, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES** est votre interlocuteur.
Tél. : **0810 139 570** (coût d'un appel local) / Tél. : +33 1 55 77 41 02 (depuis l'étranger).

Paris.bp2s.get.sa.shareholders@bnpparibas.com

■ **Si vous êtes actionnaire au porteur ou au nominatif administré, votre banquier habituel est votre interlocuteur.**

Une fois rempli, remettez le formulaire à votre banque et celle-ci se chargera d'accomplir les formalités nécessaires. Vous pouvez contacter le **0 800 00 10 12** (ou le +33 1 44 84 80 94 depuis l'étranger), du lundi au vendredi de 8 h 45 à 18h (heure française) pour plus de précisions.

■ **Si vous êtes détenteur de Certificats CREST (CDI) soit par Computershare ou par tout autre intermédiaire financier, vous devez renvoyer votre « form of instruction » à COMPUTERSHARE INVESTOR SERVICES PLC, The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6AU, Royaume-Uni qui est votre seul interlocuteur pour cette Assemblée.** Tél. : **0 870 703 0039** (Local rate) / web.queries@computershare.co.uk

Dans tous les cas, pour renvoyer votre formulaire, ne pas oublier de le dater et de le signer

Quatre nouveaux administrateurs à ratifier

Le Conseil de Groupe Eurotunnel SA, réuni le 5 juin 2008, a coopté quatre nouveaux administrateurs. Leur nomination sera soumise à la ratification des actionnaires lors l'AG de Groupe Eurotunnel SA.

• **Bernard Attali, 64 ans**

Ancien élève de l'ENA, Magistrat honoraire à la Cour des Comptes, il a occupé de nombreuses fonctions de direction dans le secteur public et privé dont la Présidence de Air France. Il est Senior Advisor de TPG Capital.

• **Jean-Pierre Mattéi, 58 ans**

Administrateur de société, est depuis 2003 Président de Fimopar Sas (société de conseil en investissements financiers). Spécialisé dans l'expertise judiciaire et arbitrale, il a été Président du Tribunal de commerce de Paris.

• **Martin Mogens Skaanild, 63 ans**

De nationalité danoise, il a occupé de nombreuses fonctions de direction au sein de compagnies de transport maritimes internationales. Depuis 2004, il effectue des missions de conseil auprès de différentes entreprises de transport.

• **Gérard Van Kemmel, 68 ans**

Diplômé d'HEC, titulaire d'un MBA, il a été Président d'Andersen Consulting France, puis conseiller technique de Jean Arthuis, alors Ministre des Finances, avant de rejoindre la société américaine Novell jusqu'à y occuper la fonction de Chairman. Il est aujourd'hui administrateur et membre du comité d'audit de Sanofi Aventis.

Consultation des actionnaires : une très forte participation et des opinions positives

Plus de **10 %** des **50 000** actionnaires destinataires de notre questionnaire ont pris le temps d'y répondre, taux particulièrement significatif. Quels sont les grands enseignements de cette enquête :

- **84 %** expriment un **sentiment positif à propos de la situation générale de Groupe Eurotunnel SA** et **88 %** d'entre eux se disent **satisfait de l'information** qui leur est fournie.
- **56 %** considèrent le titre comme **une valeur ayant du potentiel** à moyen terme ou comme une valeur refuge ; **79 %** annoncent vouloir **conserver leurs titres au moins 3 ans** ; pour **40 %**, la principale motivation pour investir est de réaliser **un placement à long terme** ; **75 %** veulent voir le groupe **se développer** dans les prochaines années.
- Les principaux atouts d'Eurotunnel sont, aujourd'hui : une **société désendettée (21 %)**, une **Concession de longue durée (19 %)**, un **potentiel de développement dans le fret ferroviaire (13 %)** des atouts concurrentiels (13 %).
- Plus de **68 %** souhaitent **poursuivre le dialogue avec Groupe Eurotunnel**, en demandant de mettre l'accent sur la **stratégie de l'entreprise** (1^{er} thème d'intérêt cité), ainsi que sur **l'évolution de la dette et les résultats** (2^e cité).

Indépendant de notre volonté

Certains d'entre vous ont reçu très tardivement les documents relatifs à l'augmentation de capital tout comme la dernière édition de **La Voie de l'Avenir** et le questionnaire joint. Après vérification, nous tenons à vous faire savoir que ces retards ne viennent ni d'Eurotunnel ni de notre imprimeur. Tous les documents ont bien été remis en temps et en heure aux services postaux...

Les problèmes d'acheminement décrits ci-contre nous contraignent d'arrêter l'acheminement postal de **La Voie de l'Avenir** aux actionnaires de Groupe Eurotunnel SA, résidant dans d'autres pays que la France et le Royaume-Uni. Ces destinataires, s'ils le souhaitent, seront informés par email. Pour eux comme pour tous, nous rappelons que la voie électronique garantit des délais d'information rapides et sûrs, un coût de communication mesuré et le respect de l'environnement.